

Conseil scientifique de l'Institut des sciences biologiques (INSB)

Recommandation

Sur l'étude des divergences entre les Sections et la direction de l'INSB

Le CSI-INSB demande à la direction de l'INSB d'envoyer impérativement les documents (avis des Sections, avis de la direction de l'INSB, projets, organigrammes, ...) lorsqu'ils sont sollicités, afin de pouvoir donner un avis éclairé et argumenté sur une unité.

Yaël GROSJEAN

Président du CSI INSB

Recommandation adoptée le lundi 27 septembre 2021

23 votants : 23 oui, 0 non, 0 abstention

Destinataire :

- André LE BIVIC, directeur de l'INSB.